

REUNION CONSEIL MUNICIPAL - VOTE DES BUDGETS

VENDREDI 2 AVRIL 2021 à 18 heures

Procuration : Ely Péru à François Prigent

- **Convention Mairie / Mr Perrier pour réalisation de travaux de voirie.**
Réalisation d'un parking pour le compte de Mr Perrier Christian par le service voirie de Lannion Trégor Communauté. Montant TTC : 579,98 €. Il convient de signer une convention. Avance par la commune et remboursement par le particulier.
Délibération Vote : unanimité
- **Avenant à la convention avec LTC de délégation de gestion des eaux pluviales urbaines.**
Modification de l'article 1 (Objet et Périmètre) et 6 (responsabilités) de la convention. Les questions relatives aux investissements ne relèvent pas de la convention et donnent lieu à décisions dans le cadre de la Clect.
Délibération Vote : unanimité
- **Approbation de l'adhésion de la commune de Kermaria Sulard à la SPLA (Sté Publique Locale d'Aménagement) de LTC.**
Autoriser l'entrée de la commune de Kermaria Sulard au sein de la SPLA.
Cession de 1078 actions x 0,50 € soit 539 € par LTC
Délibération Vote : unanimité
- **Convention d'adhésion au dispositif de « Conseil en Energie Partagé » avec LTC.**
Renouvellement de la convention. Lecture de la convention.
Désignation d'un référent : Yves Le Jeune
Délibération Vote : unanimité
- **Approbation du pacte de gouvernance LTC.**
Pacte de gouvernance approuvé par le conseil communautaire le 2 février 2021.
Ce pacte vise à recenser les instances de gouvernance de l'intercommunalité et leurs grands principes de fonctionnement. Il permet en outre de préciser l'articulation qui peut exister entre ces instances et de clarifier les rôles respectifs des communes et de la communauté.
Délibération Vote : unanimité
- **Délibération pour amortissement de la chaudière du Commerce à inscrire annuellement dans le budget Commerce**
Amortissement sur 10 ans de la chaudière du commerce soit 365 € par an.
Délibération Vote : unanimité
- **Proposition de création d'un site internet.**
Devis estimatif de la création d'un nouveau site internet communal. Proposition de Mr Hercouet Yoann de Lanvellec : 2 600 €.
2 choix de maintenance annuelle : Hébergement et suivi + Assistance annuelle : 320 € ;
Hébergement et suivi : 120 €.
Délibération Vote : unanimité

- **Vote des subventions.**

Subventions 2021	
HENCHOU DON	800 €
FNACA	50 €
SOCIETE DE CHASSE	200 €
HISTOIRE ET PATRIMOINE	pas de demande
RIMAT	2 300 €
SNSM	60 €
LA PIERRE LE BIGAUT	200 €
POMPIERS PLESTIN	100 €
POMPIERS PLOUARET	100 €
FRANCE ADOT	60 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	60 €
Association des donneurs de sang	60 €
NAFSEP (sclérose en plaques)	60 €
PROTECTION CIVILE	60 €
UNION OFFENSIVE DU TREGOR	250 €
RUGBY KREIZ TREGER	60 €
CAUE (Conseil d'Archi, d'Urba et de l'Env) 0,10 €/H :	60 €
MFR Morlaix. Apprentissage (2 apprentis) 50 € x 2	100 €
LANVELLEC LOISIRS	pas de demande
DIWAN	200 €
LANVELLEC EN FETE	pas de demande
COMITE DES FETES	pas de demande
CLUB AVEL DRO	pas de demande
CLUB DE GYM	pas de demande
Sauvegarde chapelle de St Carré	pas de demande
Petit Théâtre de Lanvellec	pas de demande
AMICALE LAIQUE	pas de demande
APE	pas de demande

Les associations ne demandant pas de subvention remercient la municipalité pour la mise à disposition gratuite de la salle Steredenn et divers locaux lors de leurs manifestations tout au long de l'année. Montant proposé 4 780 €.

Montant des subventions attribuées en 2020 : 5 180 €

Délibération

Vote : unanimité

- **Vote des taux d'imposition des taxes communales.**

Taux 2020 :

Taxe Foncière Bâti : 36,89 % y compris l'intégration de la part antérieurement attribuée au Conseil Départemental.

Répartition actuelle : **17,36 %** de taxe communale et **19,53 %** de taxe départementale.

Taxe Foncière Non Bâti : 63,16 % en 2020.

Proposition de maintien des taux pour 2021.

Délibération

Vote : unanimité

- **Délibération pour subvention du budget communal au budget commerce.**
Montant d'équilibre : 12 730,58 €
Délibération Vote : unanimité

- **Questions diverses**
 - **Chapelle Saint Goulven : Devis Trégor Bati Pierre pour fin de travaux des enduits intérieurs.** Financé à 100 % par la Fondation Delestre sur le H.T.
Montant H.T. : 8 194,40 € Montant TTC : 9 833,28 €
Travaux prévus en Janvier 2022.
Délibération Vote : unanimité

 - **SDE : Rénovation des lanternes des foyers de Maudez et Venelle Toul Toudic :**
Montant de l'opération : 2 242,08 € Participation de la commune : 1 349,40 €
Délibération Vote : unanimité

 - **Rectificatif budgétaire 2021 :** Dans le chapitre 014 (dégrèvement logements vacants), il est nécessaire de rectifier le montant de la ligne de + 1 200 € compte tenu de l'augmentation, non prévue, entre 2020 et 2021. Montant 2020 : 256 €, Montant 2021 : 1 497 €.
Ces 1 200 € viendront en déduction des dépenses imprévues pour le même montant (1 200 €).
Avis du conseil : unanimité

 - **Pour info : Budget fonctionnement : Salle Steredenn : Suite au passage de la commission de sécurité,** remplacement de l'éclairage de sécurité HS et des sirènes.
Montant H.T. 3 496,68 € Montant TTC 4 196,02 €

 - **Pour info : Local associatif, sportif et culturel :** Confirmation de l'attribution de la subvention de 80 % du montant HT des travaux par le Conseil Départemental.
Montant des travaux : 48 696 € actés au précédent conseil.
Montant de la subvention : 38 957 €.

 - **Opération « Argent de Poche »** pour l'été : Prévision budgétaire : 500 €
Délibération Vote : unanimité

➤ **VOTE DES COMPTES & DES BUDGETS**

➤ **COMMUNE**

- **Commune. Vote du compte administratif.**
Délibération Vote : Unanimité des votants.

- **Commune : Approbation du compte de gestion du trésorier.**
En totale conformité avec le compte administratif.
Délibération Vote : Unanimité

- **Commune. Vote du budget primitif.**
Délibération Vote : Unanimité

- **Vote de l'affectation de résultat Commune : 94 964,39 €**
Délibération Vote : Unanimité

➤ **COMMERCE**

- **Commerce. Vote du compte administratif.**
Délibération Vote : Unanimité des votants.

- **Commerce : Approbation du compte de gestion du trésorier.**
En totale conformité avec le compte administratif.
Délibération Vote : Unanimité

- **Commerce. Vote du budget primitif.**
Délibération Vote : Unanimité

- **Vote de l'affectation de résultat Commerce : 6 029,43 €**
Délibération Vote : Unanimité